



80 Commerce Valley Drive East, Bureau 1
Markham, ON L3T 0B2
Téléphone : 905-739-9739 • Télécopieur: 905-739-9740
Web: cupe.on.ca Courriel : info@cupe.on.ca

2 novembre 2012

Consœurs et confrères,

Notre droit démocratique de négocier nos conventions collectives, de disposer d'une voie collective pour établir nos conditions de travail avec notre employeur nous a été retiré.

C'est pour cette raison que 1 300 dirigeants élus de sections locales provenant de toutes les régions de la province se sont réunis le 18 octobre dans le but de se porter à la défense de notre droit à la négociation collective et de notre système d'arbitrage de différend neutre et équitable, deux grands principes qui servent bien l'Ontario depuis des générations.

En septembre, les membres libéraux et conservateurs de l'Assemblée législative ont conspiré dans le but de mettre fin par voie législative au droit à la négociation collective des travailleurs de l'éducation. En adoptant la Loi 115, le gouvernement de l'Ontario s'est adjugé le pouvoir de dicter les conditions d'emploi de 55 000 membres du SCFP travaillant pour les conseils scolaires.

Par la suite, en octobre, le gouvernement libéral a rédigé un autre projet de loi destiné à retirer le droit de négociation à presque tous les autres employés du secteur public. Le projet de loi aura aussi pour effet de modifier de façon radicale le système actuel d'arbitrage de différend qui s'applique aux employés du secteur public qui n'ont pas le droit de grève.

Notre droit à la libre négociation collective est une chose pour laquelle des générations de travailleurs se sont battus. Nous avons la responsabilité de préserver ce droit par tous les moyens à notre disposition. La négociation collective est, pour les travailleurs, la meilleure et la plus équitable façon de déterminer leurs conditions de travail. Elle a été déterminante dans le maintien du caractère public des services. Elle fonctionne pour les travailleurs et elle fonctionne pour les employeurs. L'intervention qui est actuellement menée par le gouvernement de l'Ontario est non seulement antidémocratique, elle est mauvaise pour l'ensemble des Ontariens.

Le 18 octobre, les dirigeants réunis ont unanimement adopté un plan qui prévoit une action énergique et organisée visant à empêcher le gouvernement libéral et tout autre gouvernement à venir de s'en prendre au droit à la négociation collective et de faire des employés du secteur public les boucs émissaires de la mauvaise gestion des gouvernements, des banques et des autres membres de la communauté des finances.

Ce plan, qui est défini dans la résolution jointe à cette lettre, signifie l'engagement de milliers de membres du SCFP dans la prise de parole pour le respect de leurs droits. Il

signifiera des efforts intensifs de lobbying auprès des députés provinciaux au cours des semaines à venir et il signifiera la participation des membres à des manifestations et des événements organisés dans leur collectivité et à Queen's Park. Le SCFP élaborera aussi des alliances avec les gens à qui nous offrons des services et avec d'autres travailleurs, de façon à ce tout le monde sache que nous ne sommes pas les seuls à mener cette campagne.

Notre plan exige de travailler ensemble et de nous engager sur nos lieux de travail et dans une escalade de moyens de pression, de façon établir clairement que nous sommes sérieux dans notre détermination à défendre nos droits démocratiques. Ces moyens de pression feront l'objet de discussions lors des assemblées des sections locales qui seront organisées au cours des semaines à venir.

Nous demandons instamment à tous les dirigeants syndicaux de nous aider à mener cette importante campagne.

Parlez à vos membres :

- Incitez-les à prendre part aux réunions régionales de membres qui auront lieu dans toute la province entre le 13 et le 29 novembre.
- Aidez à la mobilisation afin d'obtenir une forte participation à la manifestation prévue pour le 28 novembre à l'extérieur du bureau du ministre des Finances à Queen's Park.
- Encouragez vos membres à participer aux visites qui seront rendues aux bureaux des députés.

Toute l'information dont vous avez besoin pour agir est publiée sur www.cupe.on.ca, comme le sont les mises à jour sur les autres campagnes et tout le matériel des campagnes. D'autres outils seront rendus disponibles lors des rencontres régionales dans le but d'aider les sections locales à mobiliser nos membres.

Faites des copies de cette lettre et distribuez-la à tous les membres. Aidez-nous aussi à tenir les membres informés des toutes les actions à venir.

Nous pouvons conserver notre droit à la libre négociation collective. Notre avenir et l'avenir des générations futures en dépend.



Paul Moist
Président national



Fred Hahn
Président du SCFP Ontario

Résolution du SCFP-Ontario défendant la libre négociation collective et un système d'arbitrage indépendant

Objet : Riposte contre les attaques du gouvernement de l'Ontario à l'égard de la libre négociation collective et des droits des travailleuses et des travailleurs

Le SCFP-Ontario :

- Organisera une réaction militante menée par les militantes et militants à l'offensive législative du gouvernement de l'Ontario contre :
 - les droits syndicaux et les droits à la libre négociation collective;
 - l'indépendance et l'équilibre du système d'arbitrage des conventions collectives;
 - les régimes de retraite des travailleuses et des travailleurs et des personnes retraitées;
 - les droits démocratiques et les droits garantis par la Charte des travailleuses et travailleurs et des personnes retraitées.
- Intensifiera la lutte contre le projet de loi 115, la loi ontarienne qui enlève aux travailleuses et aux travailleurs de l'éducation, y compris 55 000 membres du SCFP, le droit à la libre négociation collective et impose des conventions collectives dictées par le gouvernement.
- Utilisera, pour répondre aux attaques contre les droits des travailleuses et des travailleurs, diverses tactiques, entre autres :
 - la mobilisation massive des membres afin de faire participer les membres de la base, y compris des réunions régionales et de l'organisation au travail, en réponse à l'attaque du gouvernement de l'Ontario contre les droits des travailleuses et des travailleurs;
 - l'éducation immédiate du public par une vaste campagne multimédia comprenant des sondages et diverses ressources pour mesurer le succès de la campagne en cours et pour en adapter le message;
 - la participation directe des membres du SCFP au moyen de séances de discussion ouvertes par téléphone constantes entre les sections locales, lesquelles compileraient les numéros de téléphone personnels de leurs membres et les rendraient disponibles à cette fin spécifique;
 - le suivi des réunions régionales par des séances de discussion ouverte publiques et des actions communautaires dans les circonscriptions des députés provinciaux libéraux vulnérables afin de parler directement à la population au sujet des droits civils et de nos solutions pour l'économie de l'Ontario;
 - des votes immédiats dans chaque section locale afin d'obtenir des mandats de la part des membres du SCFP de tous les secteurs, pour prendre part à des moyens de pression au travail, définis par secteur, afin d'exercer des pressions sur le gouvernement pour qu'il cesse son ingérence dans la libre négociation collective.
- Amorcera immédiatement des votes de grève à l'échelle de la province si le gouvernement exerce une quelconque autorité à l'égard des conventions collectives du SCFP :
 - qui renverse une entente conclue sur une convention collective;
 - qui renverse des décisions rendues lors de l'arbitrage de différends;
 - qui impose des conventions collectives.
- Contestera, devant les tribunaux, la légitimité et la constitutionnalité de toutes les lois qui enlèvent des droits de négociation collective.

- Intensifiera son soutien envers les sections locales du SCFP, actuellement en négociation dans ces circonstances difficiles, en mettant en œuvre et en fortifiant la solidarité régionale au moyen des conseils du SCFP tout en s'assurant que des soutiens additionnels soient disponibles pour toutes les sections locales.
- Fera pression sur les députés provinciaux libéraux et conservateurs afin de les inciter à changer leur position au sujet du projet de loi 115 et autres projets de loi. Les membres qui ont des députés provinciaux néodémocrates les rencontreront pour leur fournir de l'information et des histoires au sujet des conséquences négatives des projets de loi.
- Promouvra des actions directes de militantisme et de manifestation; des exemples peuvent inclure les prochains événements liés à la course à la chefferie des libéraux
- Travaillera à élire un gouvernement favorable aux travailleuses et travailleurs lors des prochaines élections provinciales.
- Appuiera le Comité de coordination des conseils scolaires de l'Ontario dans son opposition au projet de loi 115, ainsi que le Conseil des syndicats hospitaliers de l'Ontario dans son opposition aux changements à la *Loi sur l'arbitrage des conflits de travail dans les hôpitaux*.
- Utilisera toutes les ressources et toutes les personnes membres du personnel du SCFP pour travailler en étroite collaboration avec toutes les sections locales du SCFP afin d'en diriger la réponse.
- Travaillera avec les partenaires syndicaux actuels dans nos secteurs, s'il y a lieu, et d'autres organismes syndicaux, dont la Fédération du travail de l'Ontario (FTO), le Congrès du travail du Canada (CTC) et l'Organisation internationale du Travail (OIT).
- Améliorera nos liens, notre soutien et notre travail avec les coalitions et les organisations communautaires, y compris la diffusion et les communications directes avec les communautés qui revendiquent l'égalité, afin de dénoncer et de renverser l'attaque inconstitutionnelle du gouvernement de l'Ontario contre les travailleuses, les travailleurs et les syndicats de la province.

PARCE QUE :

- Le projet de loi 115 et d'autres projets de loi enlèvent aux membres du SCFP en Ontario leur droit à la libre négociation collective et à un système indépendant d'arbitrage de différends, et permettent au gouvernement d'infirmer les conventions collectives négociées librement et les décisions rendues en arbitrage, ainsi que d'en forcer leur renégociation en respectant les directives d'austérité du gouvernement.
- Le projet de loi du gouvernement de l'Ontario permet également au gouvernement d'imposer des salaires, des conditions et des concessions importantes aux travailleuses et aux travailleurs du secteur public si la renégociation des conventions collectives échoue.
- Les projets de loi permettent au gouvernement de mettre la prestation des services publics en danger, en attaquant le processus de négociation collective et en permettant plus de sous-traitance et de privatisation.
- Il est hors de question de permettre que ces attaques contre les droits des travailleuses et des travailleurs et la négociation collective se poursuivent, cela établirait un précédent dévastateur et dangereux qui s'étendrait aux autres provinces et juridictions, minant la solidarité syndicale et notre capacité à défendre les droits des travailleuses et des travailleurs de manière efficace.
- Nos membres sont notre force, lutter contre l'austérité fonctionne, et les membres du SCFP ainsi que nos collectivités ne méritent rien de moins.